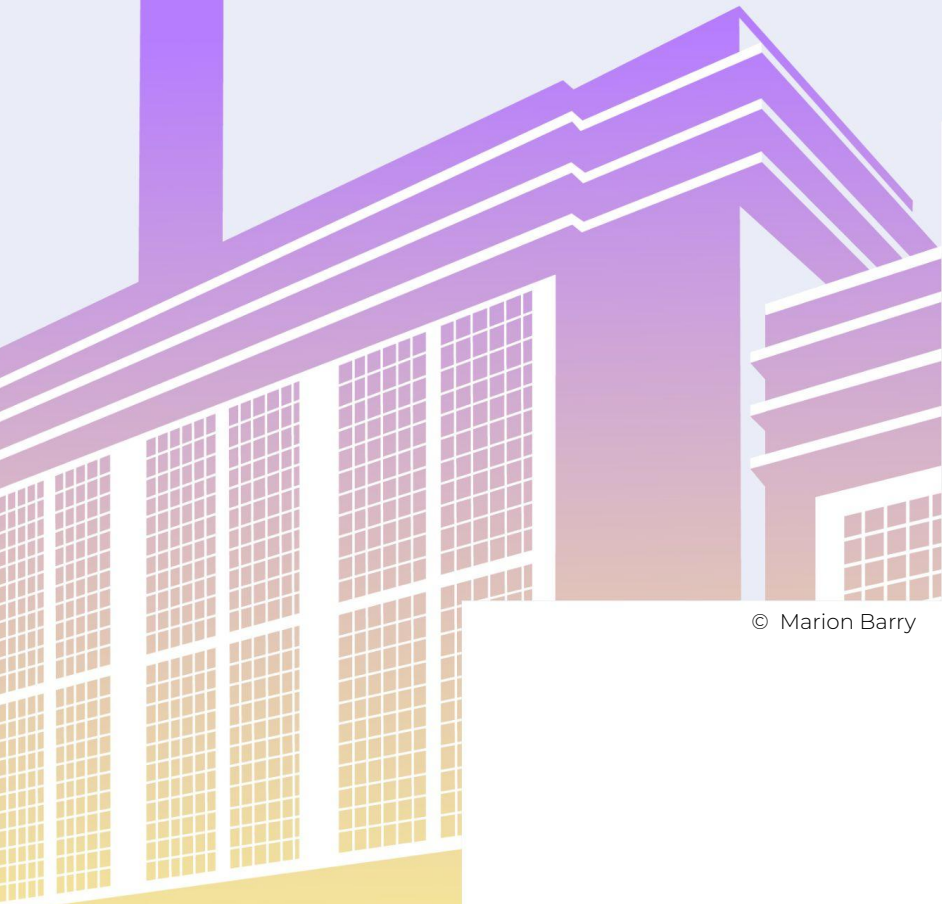


**Fondation —
— Fiminco**



© Marion Barry

**APPEL À
CANDIDATURE**

**RÉSIDENCE
FABRIQUE**

Date limite de candidature : 15 avril 2024 à minuit (CET)



PRÉSENTATION DE LA FONDATION FIMINCO

La Fondation Fiminco a réinvesti une ancienne friche industrielle à Romainville afin d'en faire un lieu ressource au service des artistes et des commissaires d'exposition internationaux.

Ce lieu singulier regroupe actuellement la résidence internationale d'artistes de la Fondation Fiminco, des espaces d'exposition, sept galeries d'art contemporain – Air de Paris, Galerie Sator, Galerie Jocelyn Wolff, In Situ – Fabienne Leclerc, Galerie 22,48m², Galerie D. et Quai 36, la société de production audiovisuelle Gingerlemon, la galerie – librairie et atelier de design et de fabrication de livres Laurel Parker Book, un campus de l'école d'art et de design Parsons Paris, ainsi qu'une maison d'impression Après Midi Lab et les réserves du Frac Île-de-France. Le site accueille également le studio de danse de la Compagnie Blanca Li.

Inauguré en octobre 2019, le site s'étend sur 11 000 m² comprenant cinq bâtiments distincts, dont une Chaufferie de 14 mètres de hauteur sous plafond, devenue un lieu d'expositions. Dans les mois à venir, le quartier culturel prendra une nouvelle dimension en s'agrandissant. L'extension de 35 000 m² en cours de réhabilitation et de construction accueillera de nouveaux et nombreux partenaires culturels, croisant les arts visuels avec le spectacle vivant. Une salle de spectacle de 600 places verra le jour et deviendra l'un des symboles de ce quartier.

Artistes, musiciens, danseurs, comédiens, étudiants et habitants s'y croiseront, dans une énergie créatrice sans cesse nourrie par la multiplicité des disciplines, la recherche de l'excellence et la volonté de transmission.

La Fondation Fiminco accueille chaque année une résidence de 11 mois à destination des artistes de toutes nationalités pour leur permettre de développer leurs travaux et leurs recherches.

Pensé avant tout pour les artistes, ce lieu met à leur disposition des espaces, des outils et un accompagnement professionnel afin de constituer un environnement de travail favorisant la rencontre entre toutes les formes d'art et l'enrichissement de leur pratique. Avec des ateliers de production de construction, céramique, impression 3D, gravure, sérigraphie, photographie, vidéo et graphique, la résidence de la Fondation Fiminco est un véritable pôle de la création contemporaine.

L'objectif de la Fondation n'est pas de constituer et donner à voir une collection, mais de soutenir les résidents tout au long de leur processus créatif, en accompagnant leur évolution professionnelle et artistique.

MODALITÉS DE CANDIDATURE



À QUI S'ADRESSE L'APPEL À CANDIDATURE ?

La Fondation Fiminco lance un appel à candidature à destination d'artistes plasticiens et visuels de toutes disciplines, en vue d'une résidence de recherche, de création et de production de 11 mois, située à Romainville (Seine-Saint Denis) au sein du Grand Paris.

Le programme de résidence s'adresse à des artistes résidant à l'étranger et en France, sans limite d'âge, qui peuvent attester d'un parcours professionnel en devenir ou significatif.

La Fondation accepte les candidatures de duos et collectifs, cependant les conditions d'hébergement et de travail sont les mêmes que pour les artistes seuls.

PROCESSUS DE SÉLECTION

1. Les dossiers de candidature complets et intelligibles sont présélectionnés.
2. Les artistes présélectionnés reçoivent un formulaire de candidature à renvoyer en amont des entretiens de sélection.
3. Un jury composé de professionnels du monde de l'art et de la culture réalise une sélection des candidats sur dossier. Ils seront ensuite sollicités pour un entretien en visio-conférence

CALENDRIER

15 avril 2024 à minuit (CET)
Date limite de l'envoi du dossier de candidature

Mai 2024
Présélection des candidats

Juin 2024
Jury et annonce des lauréats

Septembre 2024
Entrée en résidence

INFORMATIONS CLÉS

12 artistes
Lauréats en résidence à la Fondation Fiminco

11 mois
Durée de la résidence à Romainville
De septembre 2024 à juillet 2025

Des ateliers techniques
Céramique Gravure
Construction Photo & Vidéo
Impression 3D / Découpe Sérigraphie

Exposition collective et revue de fin de résidence

MODALITÉS DE SOUTIEN AUX ARTISTES



HÉBERGEMENT

Les artistes résidents disposent d'un studio meublé avec une salle de bains privative, d'une cuisine partagée et d'espaces de vie communs.

ATELIERS

Les artistes bénéficient d'un espace de travail dans des ateliers collectifs spacieux et de l'accès à des ateliers techniques richement équipés (gravure, sérigraphie, céramique, impression 3D, construction, photo et vidéo).

AIDE À LA PRODUCTION

Une aide à la production allant jusqu'à 5 000 euros TTC pour toute la durée de la résidence, est allouée aux artistes sur justificatif et avec la supervision de l'équipe de production.

SOUTIEN ADMINISTRATIF

La Fondation Fiminco soutient les artistes dans leurs démarches administratives : demandes de visa et le cas échéant, peut les orienter dans leurs recherches de bourses complémentaires.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Les résidents bénéficient d'un accompagnement professionnel selon leurs besoins et en accord avec le projet qu'ils souhaitent développer : aide technique à la production, à la diffusion et aide à la communication (vidéos individuelles de présentation des artistes et de leurs travaux).

PARTICIPATION ARTISTIQUE

Les artistes sont impliqués s'ils le souhaitent, dans la programmation et médiation de la Fondation Fiminco tout au long de leur résidence à travers des interventions rémunérées. La résidence se clôture avec une exposition collective.

TRANSPORT

La Fondation Fiminco prendra en charge un aller/ retour depuis et vers le pays d'origine de l'artiste (remboursement). La Fondation Fiminco n'achètera pas directement les titres de transport. Le résident est responsable de cet achat.

Le financement est soumis à un plafonnement en fonction du lieu de résidence et le remboursement devra être accompagné d'un justificatif nominatif (billet de train, d'avion, frais de carburant, péage, etc.).

300 euros aller-retour : Europe
800 euros aller-retour : Hors Europe

La Fondation Fiminco prend également en charge un abonnement annuel aux transports en commun de la région Île-de-France.

COURS DE LANGUE

Des cours de français sont proposés aux artistes internationaux afin de faciliter leur intégration et leurs échanges.

LA RÉSIDENCE DE LA FONDATION FIMINCO



CONDITION D'ACCUEIL DE LA RÉSIDENCE

ACCUEIL

La résidence de la Fondation Fiminco s'inscrit sur une durée de 11 mois, de septembre 2024 à juillet 2025.

PRÉSENCE

La résidence de la Fondation Fiminco requiert une présence quotidienne et continue ainsi qu'un hébergement sur site des artistes durant toute la durée de la résidence.

Toute absence de longue durée doit faire l'objet d'un échange avec l'équipe de la Fondation afin de permettre la bonne réalisation du projet.

Les dates d'arrivée et de départ en résidence sont fixées par la Fondation Fiminco en concertation avec chaque artiste.

LOGEMENT

Un logement individuel est mis à disposition des artistes en résidence selon une attribution faite par la Fondation Fiminco.

Chaque artiste résident dispose d'un studio meublé avec une salle de bains privative ainsi qu'une cuisine partagée équipée.

Des espaces de vie communs sont également à disposition des résidents, notamment des salons partagés et une terrasse.

Les conditions d'hébergement et de travail pour les duos et collectifs sont les mêmes que pour les artistes seuls : une chambre et une place dans un atelier partagé sera attribuée.

À l'arrivée et à la sortie des artistes en résidence à la Fondation Fiminco, un état des lieux contradictoire sera effectué.

Les résidents s'engagent à user paisiblement les différents locaux mis à leur disposition et à signaler tout dysfonctionnement observé.

Ils s'engagent à respecter l'environnement de vie et de travail des autres résidents.

La résidence de la Fondation Fiminco est un logement non-fumeur ne pouvant accueillir les animaux domestiques.

ACCÈS AU LOGEMENT

Les artistes en résidence se font remettre à leur arrivée les clés de leur logement et un badge d'accès aux bâtiments et à leurs étages.

CADRE JURIDIQUE

Une convention de résidence sera signée à l'arrivée du résident dans les locaux. Le règlement intérieur de la résidence est accessible sur le site internet de la Fondation.



© Fondation Fiminco

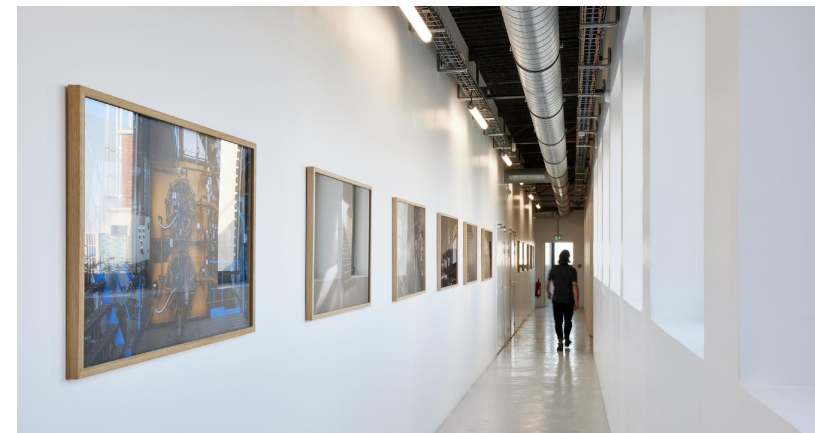
LES ESPACES DE VIE



Salon partagé © Andreas B. Krueger



Chambre © Andreas B. Krueger



Couloir résidence © Andreas B. Krueger



Terrasse © Andreas B. Krueger



Cuisine partagée © Axelle Poisson

LES ATELIERS COLLECTIFS



Atelier collectif © Fondation Fiminco
Artiste – Darius Dolatyari-Dolatdoust

L'ESPACE D'EXPOSITION



Espace d'exposition © Andreas B. Krueger

LES ATELIERS TECHNIQUES

Les artistes ont à leur disposition un large éventail d'ateliers de production qui sont continuellement développés et étendus par la Fondation en fonction de l'évolution de la résidence et des besoins. Des chefs d'ateliers accompagnent régulièrement les résidents dans l'approfondissement de leur pratique artistique.

ATELIER DE GRAVURE

Grande presse 150 cm sur 300cm, traceur numérique, petite presse de travail © Jair Lanes



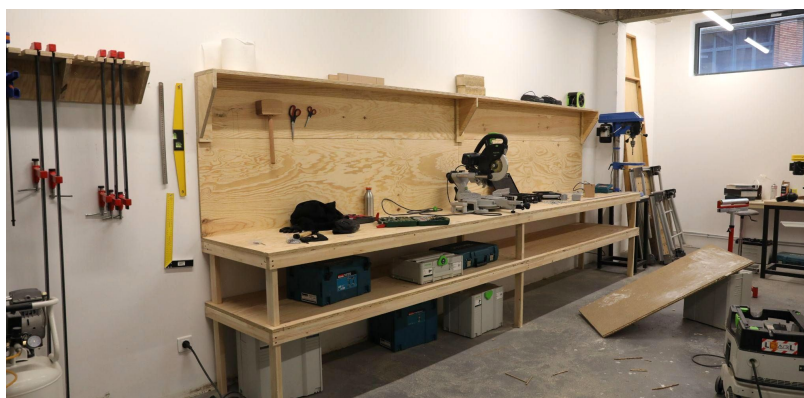
ATELIER DE CÉRAMIQUE

Trois fours, dont un de 800 L, imprimante 3D céramique © Jair Lanes



ATELIER DE CONSTRUCTION BOIS ET MÉTAL

CNC, scie à Ruban, scie à onglet, perceuse à colonne © Fondation Fimenco



ATELIER D'IMPRESSON 3D / DÉCOUPE

Trois imprimantes 3D FDM plastique, 2 imprimantes 3D résine SLA, découpe laser. © Andreas B. Krueger



ATELIER DE SÉRIGRAPHIE

Table d'impression de 152 cm x 101 cm, insoleuse, presse à thermocoller. © Andreas B. Krueger



ATELIER PHOTO ET VIDÉO

Salle de post production Avid, Da Vinci avec la suite Adobe et Première. © Andreas B. Krueger



ACCOMPAGNEMENT ET PROFESSIONNALISATION

ACCOMPAGNEMENT CURATORIAL

Depuis deux ans, la Fondation s'associe avec un commissaire d'exposition qui soutient les résidents dans leur processus artistique et jusqu'à l'exposition de fin de résidence. Membre du comité de sélection, il ou elle les accompagne tout au long de la résidence, notamment dans le cadre des rencontres avec les publics et les professionnels.

Les commissaires d'exposition qui ont accompagné les deux dernières promotions sont Marie Maertens (2022/2023) et Élodie Royer (2023/2024).

RENCONTRES ET DIFFUSION

L'objectif premier de la résidence est d'offrir aux artistes un cadre privilégié favorisant leur travail de recherche et de création.

La résidence de la Fondation Fiminco se pense comme un lieu de professionnalisation qui aide les artistes à gagner en visibilité sur la scène artistique française et à s'ancrer dans un réseau.

La Fondation organise à cet effet des rencontres avec des professionnels du monde de l'art : commissaires, collectionneurs, galeristes, amis de musées, journalistes et critiques d'art. Plusieurs Open Studios sont organisés tout au long de la résidence, permettant au public de découvrir sur une journée entière les ateliers et les espaces de création des artistes.

La Fondation propose également des sorties culturelles pour faire découvrir aux résidents des nouveaux lieux et pratiques de la création contemporaine sur le territoire de l'Île-de-France.

Les artistes seront accompagnés par l'équipe de la Fondation tout au long de la résidence.

TEMPS D'INTERVENTIONS

La Fondation Fiminco souhaite proposer aux artistes des temps d'interventions artistiques in situ et hors les murs. Ces moments d'expression donnent un aperçu de leur processus créatif, favorisant l'exploration de nouvelles pratiques.

Pensés de manière ponctuelle, ces événements permettent une réappropriation des espaces, l'occasion pour eux de s'implanter sur le territoire et dans la programmation artistique de la Fondation.

RESTITUTION DE FIN DE RÉSIDENCE

Après 11 mois de recherche, de création et de production, les artistes investissent l'espace de la Chaufferie pour une exposition collective.

L'opportunité pour les artistes de présenter les travaux initiés ou développés pendant leur résidence.

Face aux publics, leurs recherches et créations se mêlent, se confrontent et se distinguent pour une autre vision de leurs pratiques. Envisagé comme un temps de réflexion, de tentative et d'expérimentation, l'exposition marque la fin de leur résidence.



© Manuel Abella / Open studio #2, 2024
Artiste – Pascale Remita



© Manuel Abella / Open studio #2, 2024
Artistes – Mollie Burke et Pooya Abbasian

TRAVAIL AVEC LE TERRITOIRE ET RENCONTRE AVEC LES PUBLICS



La Fondation Fiminco propose tout au long de l'année des événements variés entièrement gratuits (expositions, performances, conférences, cours d'histoire de l'art....) pour un large public. Pensé comme un lieu de sensibilisation à l'art contemporain, ouvert sur son environnement, tous les résidents sont encouragés à développer des rencontres avec les visiteurs.

En tant que véritable acteur territorial, la Fondation développe depuis son ouverture des partenariats avec des institutions culturelles, des collectivités locales, des établissements scolaires et des associations du territoire, afin de mener des projets éducatifs, artistiques et culturels pour des publics éloignés de la culture.

Dans cette perspective, la Fondation a noué différents partenariats, notamment avec Le Département de la Seine-Saint-Denis, l'Éducation nationale et l'Association de Prévention du site de la Villette pour encourager la mise en place de projets d'éducation artistique et culturelle au sein d'établissements scolaires et d'équipements culturels du territoire.

Ces collaborations permettent aux artistes en résidence qui le souhaitent de participer à des rencontres avec le public, de mener ponctuellement des ateliers ou de proposer un projet d'action culturelle à plus long terme, en lien avec la Fondation et les partenaires concernés.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidatures peuvent être rédigées en français ou en anglais et déposées via le formulaire en ligne avant le 15 avril 2024 à minuit, CET.

Pour votre candidature en ligne, un compte google est nécessaire.

Le formulaire d'inscription doit être dûment renseigné et comporter :

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

(En cas de dossier incomplets, ou des documents dépassant le nombre de pages demandées, la candidature ne sera pas prise en compte):

1/ Un CV dans lequel les candidats mentionnent leur formation et leur parcours professionnel. (2 pages maximum)

2/ Une note d'intention présentant les directions de recherches que l'artiste souhaite explorer pendant les 11 mois de résidence. (1 page maximum)

3/ Une ou plusieurs lettres de recommandation adressées au jury, soutenant les candidats pour le projet spécifiquement présenté dans son dossier de candidature. (3 lettres maximum)

4/ Un portfolio présentant un ensemble d'œuvres récentes représentatives de la démarche de l'artiste. (10 pages maximum)

DOCUMENTS FACULTATIFS

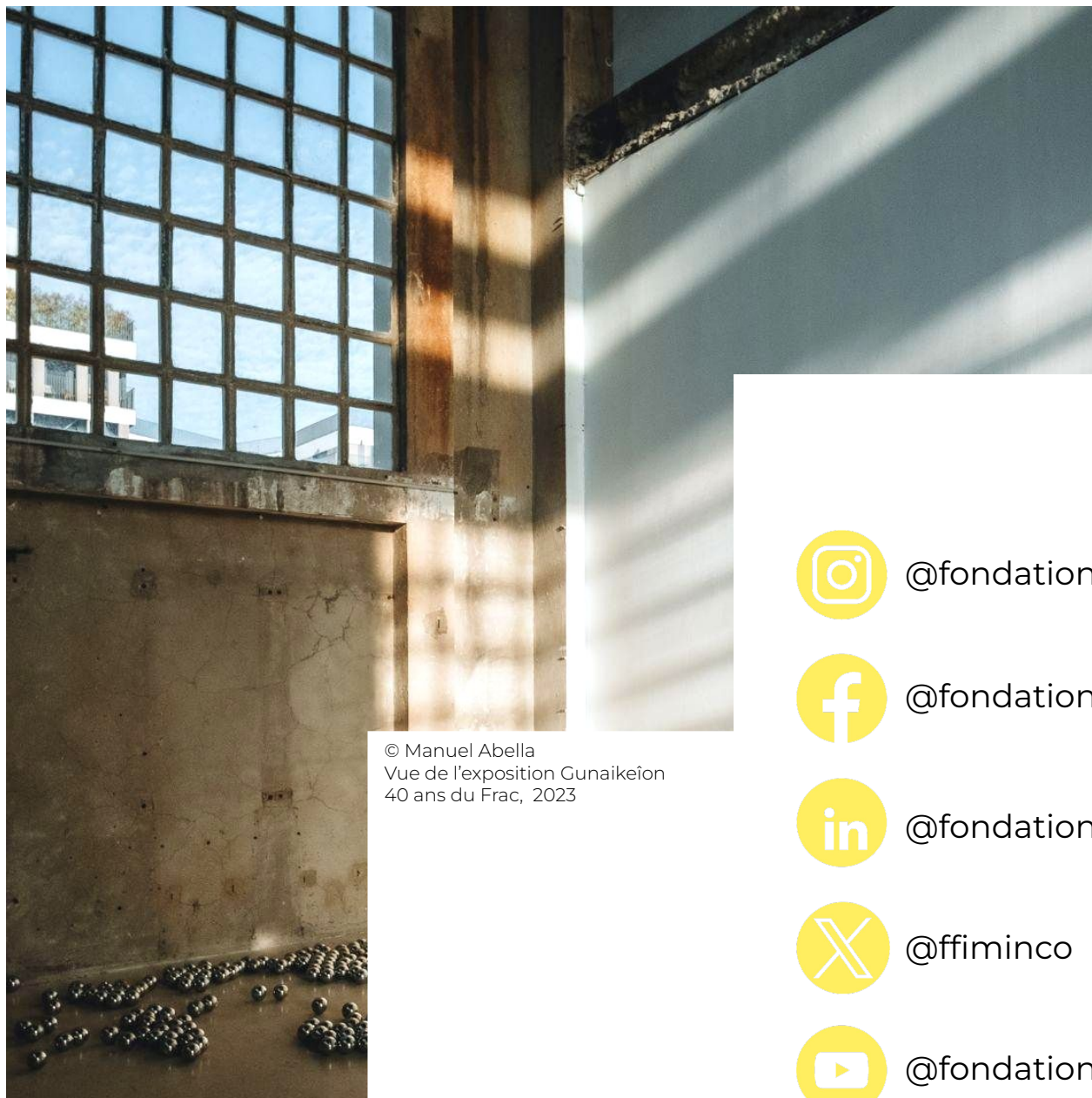
5/ Liens, publications, vidéos
Tout document que les candidats jugeront utile de communiquer au comité de sélection sous forme de liens internet (participation à des conférences ou symposiums, articles de presse, films, interviews, etc.)

CLIQUEZ ICI
pour le formulaire en ligne



© Manuel Abella / Open studio #2, 2024
Artiste – Younès Ben Slimane

CANDIDATEZ— ICI!



© Manuel Abella
Vue de l'exposition Gunaikeion
40 ans du Frac, 2023

Fondation Fiminco
43 rue de la Commune de Paris
93230 Romainville
France

www.fondationfiminco.com



@fondationfiminco



@fondationfiminco



@fondationfiminco



@ffiminco



@fondationfiminco